

Actif net du portefeuille : 7,63 M€
Valeur liquidative de la part : 9,460 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

EPSENS IMMOBILIER a pour objectif de participer à la performance des marchés actions, taux et immobilier au travers d'Organismes de Placements Collectifs Immobilier (OPCI) de la zone euro. Le fonds n'utilise aucun indice de référence. La durée de placement minimum recommandée est de 5 ans minimum.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2024	1 an	3 ans	Depuis Création
Portefeuille	-0,21	-0,53	3,96	-6,24	-5,49

Performances annualisées (en %)

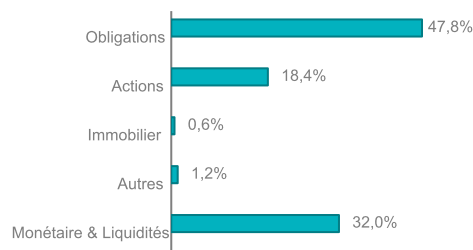
	1 an	3 ans	Depuis Création
Portefeuille	3,96	-2,13	-1,57

Performances annuelles (en %)

	2023	2022	2021
Portefeuille	4,05	-12,37	3,37

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 01/10/2020

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

Forme juridique : FCPE

Classification : Multi-actifs équilibré

Article SFDR ⁽²⁾ : 6

Code ISIN : 990000124939

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,36%

Coûts de transaction : 0,23%

Principaux risques :

Risque de perte en capital

Risque action

Risque de taux

Risque de crédit

Risque de durabilité

Risque de change

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.

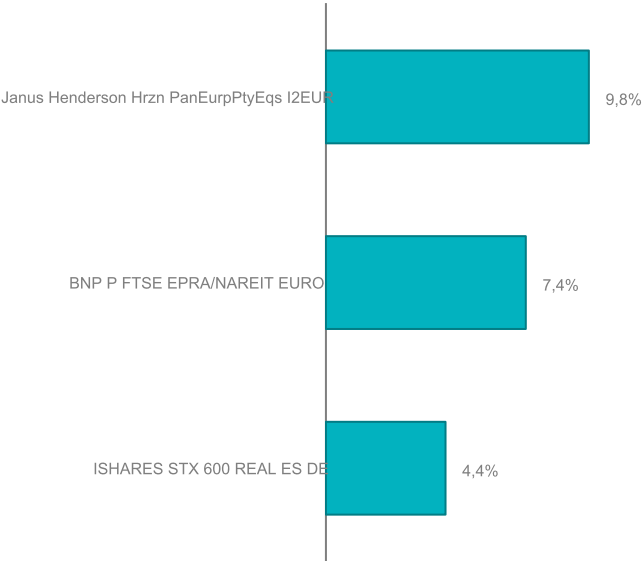


INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	Depuis Création
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	3,63	4,82	4,57

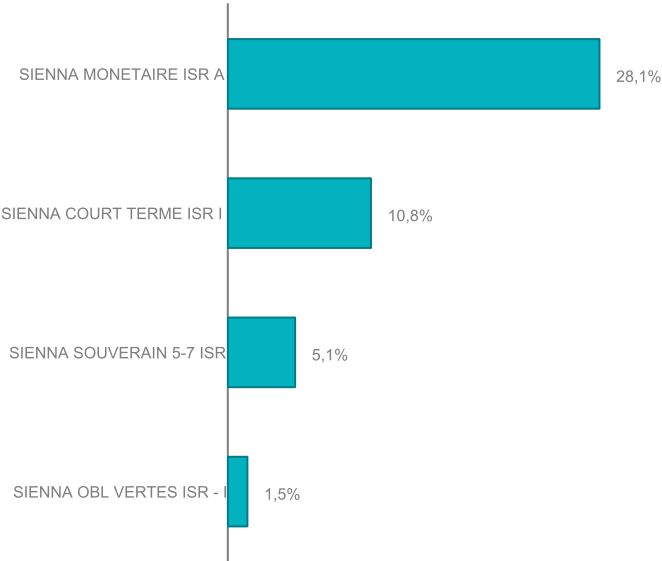
ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition par support



ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

Répartition par support



Économie et Marchés

Au cours du mois d'avril, les statistiques économiques permettant de poursuivre le processus de désinflation aux Etats-Unis n'ont pas été favorables et sont venus troubler la capacité de la FED à pouvoir baisser prochainement ses taux directeurs. Le taux souverain américain à 10 ans a ainsi progressé de +42 pb en avril et une seule baisse de taux est désormais anticipé en 2024 contre 3 au début d'année. En Parallèle, la zone euro semble confirmer le redressement de son économie sans risque inflationniste, ce qui devrait permettre à la BCE de commencer à baisser ses taux à partir du mois de juin. Dans ce contexte, les marchés d'actions se sont une nouvelle fois montrés particulièrement résilients face à ce contexte macroéconomique peu favorable, même s'ils n'échappent pas à une légère consolidation, tant en Europe (Stoxx Europe 600 : -1%), qu'aux Etats-Unis (S&P 500 : -3%). Par ailleurs, la saison de résultats du T1-2024 a en ce sens été un catalyseur important, avec des résultats près de 9% plus élevés que les attentes à ce stade aux Etats-Unis et 7% en Europe. Notons que les indices japonais n'ont pour une fois pas surperformé (Topix à -2%) malgré la nouvelle dépréciation du yen (-3%). Les marchés d'actions chinois ont pour leur part rattrapé une partie de leur retard en progressant sensiblement en avril (+7% pour le Hang Seng), portés par un léger mieux des statistiques économiques ainsi que de nouvelles mesures des autorités afin de soutenir les actifs domestiques. Enfin, le risque géopolitique est passé in fine au second plan, les attaques réciproques entre Israël et l'Iran ayant finalement été plus contenues qu'attendu, d'autant que la rhétorique utilisée dans les deux camps a été rassurante avec une volonté affichée d'éviter un envenimement additionnel.

Le mot du gérant

Au mois d'avril, les marchés financiers ont baissé, impactés par le contexte géopolitique qui reste très tendu au Proche Orient et une désinflation plus lente, voire qui a temporairement stoppé aux Etats-Unis. De ce fait, la Fed sera contrainte de décaler dans l'année sa première et peut être unique baisse de taux d'intérêt. En parallèle, l'emploi américain se contracte et la consommation des ménages s'essouffle. Dans ce contexte, les marchés obligataires ont corrigé et les marchés actions ont baissé. Cependant, le rebond conjoncturel se confirme et gagne en puissance en Zone euro. La dynamique des bénéfices des entreprises s'améliore dans un contexte de bonne tenue de l'activité économique et d'un ralentissement très graduel de l'inflation. Les discours des membres de la BCE suggèrent une probable première baisse des taux au mois de juin prochain. Nous décidons de profiter de la récente consolidation des marchés actions mondiaux pour augmenter notre position en actions de sous pondérés à neutre par rapport à l'indice de référence du fonds en privilégiant les actions européennes.



Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.